

BLS O₂ 103V FFP3 NR D

MASQUES JETABLES EN FORMAT COQUE



code 8101079



MATERIAUX

Le masque jetable BLS O₂ 103V FFP3 NR D est composé de ce qui suit :

- Matériel filtrant : en tissu non tissé PP
- Barrette nasale : armature recouverte de polypropylène
- Élastiques : polyisoprène synthétique
- Soupape expiratoire : polypropylène (PP)
- Poids du modèle : 14 g

DOMAINES D'APPLICATION

Les masques jetables FFP3 peuvent être utilisés pour protéger le porteur contre les poussières/fibres/fumées toxiques à des concentrations allant jusqu'à 50 fois la VLE (FPN). Ex. : industrie chimique, industrie pharmaceutique, industrie mécanique, agriculture, construction, céramique, fonderies, chantiers navals, etc. Les appareils de protection respiratoire filtrants BLS 103V conviennent également aux professionnels de santé, car ils réduisent les risques d'exposition potentielle aux aérosols solides et liquides présents dans l'air, assurant la protection individuelle des voies respiratoires contre les agents biologiques.

AVERTISSEMENTS

1. Le porteur doit recevoir les instructions adéquates avant d'utiliser le masque jetable ;
2. Les masques jetables ne protègent pas l'opérateur des gaz et des vapeurs ;
3. A ne pas utiliser en milieu à carence en oxygène, O₂ inférieur à 17% ;
4. A ne pas utiliser quand les concentrations des impuretés sont dangereuses pour la santé ou pour la vie ;
5. A ne pas utiliser en tant que dispositif de fuite ;
6. Abandonnez immédiatement le lieu de travail :
 - Si la respiration devient difficile ;
 - Si des vertiges, de la nausée ou des symptômes similaires se manifestent ;
7. L'appareil de protection respiratoire isolant ne doit pas être modifié ;
8. Remplacer le masque jetable si elle est endommagée, si la résistance respiratoire devient trop importante, ou bien à la fin d'une journée de travail si le dispositif est de type NR (max 8 heures) ;
9. A ne pas utiliser en présence de barbe ou de favoris car ils peuvent modifier l'étanchéité ;
10. Les masques jetables doivent être gardés en réservoirs propres, dans un lieu sec à une température de +5 ° C à + 40 ° C et à humidité relative inférieure à 60% jusqu'à temps maximum de 10 années.

DESCRIPTION

Le masque jetable BLS O₂ 103V FFP3 NR D garantit la protection des voies respiratoires contre l'ensemble des particules solide et aérosol. Sa forme coque, son jeu des brides élastiques fixé sur les quatre points, sa barrette nasale ajustable au matériau filtrant s'adaptent de manière excellente à la plus grande partie des profils faciaux. La soupape expiratoire réduit la résistance respiratoire et diminue l'humidité à l'intérieur de le masque, en rendant ainsi la respiration plus fiable même auprès des lieux de travail humides ou très chauds.

CERTIFICATION

Les masques jetables BLS :

- répondre aux exigences du Règlement Européen 2016/425 (Equipements de Protection Individuelle)
- sont certifiés comme EPI de catégorie III, conformément à la norme technique EN 149 : 2001 + A1 : 2009
- sont certifiés et contrôlés selon le module D chez Italcert S.r.l. (Organisme notifié n ° 0426)
- sont marqués CE.

BLS a certifié son Système Gestion Qualité selon la normative ISO 9001.

TESTS DE CERTIFICATION

EFFICACITÉ DE FILTRATION

L'efficacité du filtre a été déterminée par l'usage de chlorure de sodium et d'huile de paraffine. La classe FFP3 offre une efficacité minimale de filtration de 99%. Les propriétés de ces masques demeurent inchangées en termes d'efficacité de filtration, même après l'exposition pendant de longues périodes.

EFFICACITÉ DE FILTRATION TOTALE

La fuite totale vers l'intérieur peut provenir de trois origines : fuite faciale, fuite de la soupape expiratoire (si existante) et la pénétration du matériau filtrant. Les tests prévoient aussi que dix sujets portant un masque jetable effectuent une série d'exercices qui simulent l'activité au travail. Plus faible est la quantité des aérosols à l'intérieur de le masque, meilleure est l'efficacité filtrante totale.

RESISTENCIA RESPIRATORIA

La résistance respiratoire offerte par le masque jetable doit être vérifiée par des essais effectués à 30 l/min et à 95 l/min pour l'inhalation et à 160 l/min pour l'expiration. Pour la classe FFP3 les valeurs établies par la réglementation sont 1.0 mbar, 3.0 mbar et 3.0 mbar respectivement.

TEST DE COLMATAGE

Le masque jetable est soumise à un test de colmatage à la poussière de Dolomie, chargeant progressivement le filtre à un débit d'air de 95 l/min pour atteindre un dépôt de poussière de Dolomie de 883 mg * h/m³ ou pour atteindre la valeur limite de résistance respiratoire correspondant à la classe du masque. Après le colmatage, les masques sont à nouveau soumises à un test d'efficacité de filtration.

INFLAMMABILITÉ

Les masques jetables sont passées au travers d'une flamme de 800°C (± 50°C) à une vitesse de 6 cm/s. Après avoir été retirées de la flamme, elles ne doivent pas continuer à brûler plus de 5 secondes.